

E-learning DT DICT - Préparation à l'AIPR - Opérateur"

Ref. **DT DICT@08-1**
Durée : jour(s) / 1.0
heures

A partir du 1er Janvier 2018, tous les acteurs intervenant à proximité des réseaux (maîtres d'ouvrage publics et privés, ainsi que leurs appuis en maîtrise d'oeuvre, et les entreprises de travaux) doivent disposer d'une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR).

Cette autorisation est délivrée par l'employeur après un test sur les compétences acquises.

Ce module permet de préparer les opérateurs au test de validation des compétences en vue d'obtenir l'AIPR.



Pré-requis :

Afin d'assurer la consultation du module dans les meilleures conditions, le poste de travail du stagiaire disposera au minimum des éléments ci-dessous. Nos modules sont développés en HTML5.

Prérequis ordinateur - communs

JavaScript: Activé sur le navigateur

Mémoire: Go minimum

Résolution affichage: 1024x768 minimum

Diffusion du son: Carte son et enceintes (ou casque)

Bande passante: Requis : 1 Mbps et au-dessus

Cas d'utilisation :

Entre 500 Kbps et 1 Mbps : rares latences

Entre 250 et 500 Kbps : latences possibles sur les vidéos

En dessous de 250 Kbps : latences régulières

En dessous de 100 Kbps et réseau cellulaire : Bureau Veritas ne garantit pas le bon fonctionnement des modules.



Personnes concernées :

Personnels intervenant à proximité d'un réseau pour le compte de l'exécutant des travaux (conducteur d'engins, techniciens,...)



Objectifs :

Travailler en sécurité à proximité de certains ouvrages souterrains ou subaquatiques de transport ou de distribution;

Prévenir les dommages aux réseaux;

Résusir le test de compétences.



Programme :

Introduction

Chapitre 1 : Réglementation et acteurs

Chapitre 2 : Endommagement des réseaux

Chapitre 3 : Mesures de prévention

Chapitre 4 : Règles métier

Chapitre 5 : Déroulement d'un chantier



Démarche pédagogique :

Le module comporte des séquences filmées et est complété par un document de synthèse à télécharger. L'apprenant pourra consulter ce document dès que nécessaire.



Evaluation et validation :

Un quizz final de validation des connaissances est proposé à l'apprenant.